

---

## Avis d'appel public à la concurrence

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Ville de Sannois

Correspondant : Commande Publique Place du Général Leclerc , BP 60088 , 95111 SANNOIS CEDEX. Tél: 0139982032. Courriel: [commande.publique@sannois.org](mailto:commande.publique@sannois.org). Adresse internet: <https://www.ville-sannois.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com>

### **Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Objet du marché :**

Numéro de la consultation : 2021-SCOL-0013 Fournitures, Livraison et Montage de Mobiliers Scolaires et Periscolaires

### **Mots descripteurs :**

Mobilier. Articles de bureau et articles scolaires.

Type de fournitures : Achat.

### **Classification CPV :**

Objet principal : 39160000. Objets supplémentaires : 39100000.

### **Lieu d'exécution :**

Les différents établissements scolaires de la Ville de Sannois. 95110 SANNOIS.

### **Code NUTS :**

FR108.

### **L'avis implique :**

L'établissement d'un accord-cadre .

### **Informations sur l'accord-cadre :**

Un seul opérateur .

Durée en années : 4 .

Valeur estimée (H.T.) : 200000.00 euro(s).

### **Caractéristiques principales :**

Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

### **Quantité ou étendue globale :**

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an. La durée de la période initiale des prestations de 1 an.

Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 50 000,00 euro(s)

### **Des variantes seront-elles prises en compte :**

Non.

### **La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :**

Non.

### **Prestations divisées en lots :**

Non.

### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

12 mois.

### **Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune garantie financière prévue en contrepartie du versement de l'avance.

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles mensuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

### **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

### **Unité monétaire utilisée :**

l'euro.

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; DC 1; DC 2 ; Délégation de pouvoir;

**Capacité économique et financière :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;.

**Capacité technique :**

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

**Marché réservé :**

Non.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :**

Non

**Candidats :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations ( 40 % )
- Valeur technique ( 50 % )
- Valeur technique : Personnel mis à disposition et service après-vente ( 20 % )
- Valeur technique : Qualité des produits et délai de garantie ( 15 % )
- Valeur technique : Modalités de commande ( 5 % )
- Valeur technique : Diversité des choix du catalogue ( 5 % )
- Valeur technique : Développement durable (emballage et conditionnement recyclables) ( 5 % )
- Délai de livraison ( 10 % )

**Une enchère électronique ne sera pas effectuée.**

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

10-12-2021 (12:00)

**Délai de validité des offres :**

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2021-SCOL-0013/BO.

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 2021-SCOL-0013 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

***Date d'envoi du présent avis à la publication :***

17-11-2021

***Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :***

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

***Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :***

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

***Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :***

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

***Instance chargée des procédures de recours :***

Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise. 2-4, Boulevard de l'Hautil , BP 30322 , 95027 CERGY PONTOISE CEDEX , Téléphone : 0130173400 , Courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr) , Fax : 0130173459, Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

***Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :***

Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise. 2-4, Boulevard de l'Hautil , BP 30322 , 95027 CERGY PONTOISE CEDEX , Téléphone : 0130173400 , Courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr) , Fax : 0130173459, Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

---